

mite qui sépare le département du Rhône de celui de l'Ain, un château magnifiquement situé sur les bords de notre grand fleuve, et qui présente à l'historien des souvenirs nobles et heureux d'abord, hideux et sanglants à une autre époque. Ce château doit son nom à la famille de la Pape, de Lyon, qui le posséda long-temps.

Des lettres-patentes de Philippe, comte de Bresse, du Bugy et de Revermont, datées de Montluel, le 8 octobre 1487, contiennent la cession faite par ce prince à Guillaume de la Pape, bourgeois de Lyon, pour lui et ses successeurs, du droit et de la faculté de construire un petit hâvre ou port sur le Rhône, au lieu appelé de Moyffon (1), d'y établir des bateaux, barques, batelets, etc., pour aller en Dauphiné, et de percevoir à son profit la moitié des émoluments qu'il retirerait des passagers. Le prince, en considération des services que lui avait rendus Guillaume de la Pape, et à raison aussi des dépenses qu'il avait faites et qu'il était dans le cas de faire pour l'établissement de ce port, lui alberge l'autre moitié du produit, moyennant 50 sous viennois par an.

Les lettres reçurent leur exécution, car un procès-verbal de l'année 1489, fait par noble Perceval de la Balme, châtelain de Miribel, et par un délégué du Dauphiné, nous apprend que le port était en état et le passage fréquenté.

Le même prince, par d'autres lettres du 15 août 1489, abénévise à Guillaume de la Pape la permission d'établir deux moulins sur le Rhône, au devant de ses propriétés, sous le servis de deux florins.

Ces diverses concessions annoncent quel crédit avait à la cour du comte de Savoie Guillaume de la Pape. Il ne faut pas en être étonné; sa famille était fort considérée, à Lyon; le commerce qu'elle avait embrassé l'avait enrichie et mise

(1) Une famille noble appelée Moyffon, et dont parle le Laboureur, à long-temps occupé ce territoire, auquel elle avait donné son nom. *Masures de l'isle Barbe*, tom. 11, pag. 435.